

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 525

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

floraison des déclarations d'intention, enfin une initiative concrète, palpable, de protection de l'environnement!

L'événement ne serait pourtant pas d'une telle portée si la société en question elle-même n'était pas tout à fait originale: les pompiers des espaces verts de la région lausannoise seront en effet les communes concernées elles-mêmes, groupées en une coopérative dite de "protection des sites et espaces verts d'intérêt régional"!

Mis à part Echallens où le projet n'a pas passé le cap, pratiquement toutes les communes entourant la capitale vaudoise ont donné leur accord à cette tentative de prise en charge d'enjeux vitaux, non seulement, il faut bien le dire, pour les citadins mais aussi pour les habitants de zone périurbaines, aux prises avec la prolifération des résidences secondaires et autres retombées de l'insalubrité de la ville en ville. Des noms, qui forment une ceinture impressionnante autour de Lausanne (partie prenante elle aussi à l'opération — moyennant l'accord de son législatif —, après une rude négociation sur sa contribution financière): Villars-Tiercelin, Morrens, Renens, Epalinges, Crissier, Chavannes, Ecublens, Belmont, Bregny-sur-Morrens, Cugy, Pully, Prilly, Le Mont, Jouxtens, Romanel et Lutry (à Cheseaux, comme à Lausanne, l'adhésion définitive est encore liée à un vote du législatif communal).

Les formes d'intervention de la coopérative, comblant ainsi les vides encore existant dans l'arsenal législatif au chapitre de l'aménagement du territoire, on l'a vu, seront multiples: de l'octroi de subventions à l'achat pur et simple d'un immeuble menacé. Et le nerf de la guerre, direz-vous? Les cotisations des communes membres, un franc par habitant, avec un plafond de fr. 20.000.— (seule la population lausannoise dépasse, dans la région concernée, 20.000 habitants), soit dès le démarrage une somme de fr. 100.000.— à disposition pour des opérations de premiers secours!

Face aux millions de la promotion immobilière, on estimera peut-être que les quelques centaines de milliers de francs de la coopérative ne pèseront pas lourd. C'est sans compter avec la pression psychologique qu'une telle manifestation de solidarité intercommunale ne manquera pas de laisser planer sur toutes les zones critiques. En définitive, c'est cette dimension-là qui donne tout son prix à la tentative, menée à bien pas à pas depuis cinq ans, de commissions communales en commissions communales, de votes en votes, par quelques responsables politiques engagés sous la houlette du syndic de Morrens, Jean-Paul Rapin. C'est cette dimension-là qu'on ne perdra pas

de vue le 13 décembre prochain lors de la fondation officielle de la coopérative à Morrens.

C'est cette dimension-là qui percera sous le protocole bon-enfant annoncé dans l'ordre du jour de la cérémonie: "Les Municipalités sont priées de bien vouloir se faire représenter à la séance par le syndic ou son remplaçant, ainsi que par le secrétaire municipal, ce dernier devant être muni du sceau de la commune en vue de la signature de l'acte officiel. Nous souhaitons également que les délégués des Municipalités soient accompagnés du drapeau communal, afin de mieux marquer encore cet événement unique".

CINÉMA

Naturalisations : la réalité dépasse la fiction

"Les faiseurs de Suisses": plus que le succès unique dans les annales du cinéma suisse que remporte ce film tant en Suisse romande qu'en Suisse allemande (700.000 spectateurs en moins d'un an), plus que la maîtrise de deux acteurs magistraux, Walter Lüönd et Emil Steinberger (l'ancienne vedette du cirque Knie), plus encore que le talent de narrateur populaire du cinéaste Rolf Lyssy, c'est le rire que déclenchent dans tous les publics les aventures de candidats à la naturalisation helvétique, c'est ce rire presque inextinguible qui suscite l'étonnement.

Car il faut le dire: la réalité dépasse ici la fiction. Les "enquêtes" qui précèdent la naturalisation ne sont pas moins lourdes, moins bornées et plus délicates que celles que subissent les héros de Lyssy. Les Suisses découvrent leur pays dans les salles obscures et ils rient. Signe de santé? Signe d'inconscience? En tout cas, voilà un cinéma qui ne ferme pas le jeu, qui reste ouvert à toutes les réflexions une fois le plaisir du spectacle digéré. Dans ces

conditions, il est tout à fait logique que l'aide à la production de la Confédération lui ait été refusée par deux fois: un film aussi politique, au sens le plus positif du terme, que celui-là ne pouvait convaincre un petit cénacle de faux mécènes empêtrés dans des critères d'appréciation relevant traditionnellement de la cuisine politique.

NB. Pour ceux que cela intéresse, le budget du film: fr. 750.000.— se répartissant de la manière suivante:

1. scénario, préparations, droits	5%
2. salaires, équipe technique	29%
3. gages des acteurs	15%
4. équipement technique	7%
5. matière première, travaux de laboratoire	14%
6. décoration, costumes	4%
7. dépenses, transports	8%
8. son (pour les prises de son en direct)	3%
9. assurances, prestations sociales	7%
10. frais généraux, frais commerciaux	8%